



Rentrée
2025/2026

DOSSIER D'INSCRIPTION
LYCEE DESPIAU
SECTION SPORTIVE
FOOTBALL 2nd CYCLE



MONT-DE-MARSAN

Evaluation :

Mercredi 14 Mai 2025

Nom :

.....

Prénom :

.....



Modalités d'inscription

Le candidat souhaitant intégrer la section sportive 2nd cycle de Mont de Marsan, **doit obligatoirement être évalué :**

- **lors d'un concours qui se déroulera le Mercredi 14 Mai 2025 à Mont de Marsan (terrain synthétique René Batby – Stade de l'Argenté – 591 av. Nonères), de 14h00 à 17h30**

Pour participer au concours le candidat devra :

- Faire acte de candidature à l'aide de la fiche d'inscription ci-jointe dûment remplie.
- Être licencié dans un club affilié à la Fédération Française de Football.
- Etre **présélectionné** par le lycée après examen du dossier scolaire (une liste des candidats convoqués sera publiée sur le site du lycée).

Formalités administratives

Joindre au dossier :

- La photocopie de la licence 2024/2025
- Les photocopies des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre ou 1^{er} semestre

Retour des Dossiers

Les dossiers doivent être renvoyés par courrier ou déposés au secrétariat du lycée avant le 24 Avril, à l'adresse suivante :

Section Sportive Football

Lycée Charles Despiau, 637 avenue du Houga, 40000 Mont de Marsan

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

COORDONNEES UTILES :

LYCEE CHARLES DESPIAU : 0558058282

GUARDIA ERIC, professeur EPS référent : 0688186140

BOURDIEU JULIEN, responsable sportif : 0671760720

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : _____ MAIL@ : _____

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE _____

CLASSE _____ S'agit -il d'une section sportive football OUI NON

Êtes-vous ? Joueuse Joueur Arbitre

Si vous êtes arbitre, à quel niveau officiez-vous ? District Ligue

Club : _____

Numéro de licence : _____

Equipe dans laquelle vous évoluez : _____

Niveau de compétition de votre équipe :

District Ligue National

Poste de jeu : Principal _____ Secondaire _____

Avez-vous été sélectionné ? : District Ligue

Mensurations: taille _____ Poids _____

Tailles vêtements: pantalon survet: _____ Veste survet: _____ Tshirt: _____

CV SPORTIF

ANNEES	SPORTS PRATIQUES	CLUB

Fait à _____, le _____

Signatures des parents

Signature du candidat

FONCTIONNEMENT GENERAL DE LA SECTION SPORTIVE

La Section Sportive Football dans notre lycée existe depuis septembre 2015. C'est une section régionale qui fonctionne sous la tutelle sportive de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine. Le club support est le Stade Montois Football.

Cette section est régie par une convention signée, après accord du Conseil d'Administration du lycée Charles Despiau voté le 13 janvier 1998, entre le Ministère de l'Education Nationale, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la commune de Mont de Marsan, le lycée Charles Despiau, la Fédération Française de Football, la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, le District des Landes de Football et le Stade Montois Football.

OBJECTIFS

Au niveau de projet scolaire, la section est ouverte à des jeunes lycéens motivés et qui désirent poursuivre leur scolarité dans un bac général (toutes les spécialités) ou technologique (ST2S et STMG).

Au niveau du projet sportif, la section:

- assure la continuité de travail déjà effectué dans les sections sportives 1er cycle de la Nouvelle Aquitaine
- privilégie l'amélioration des facteurs physiques et techniques essentiels chez le futur joueur de haut niveau et ainsi lui permettre d'acquérir une plus grande efficacité dans le jeu.

RECRUTEMENT

Pour obtenir le dossier de candidature, vous pouvez le télécharger sur le site internet du lycée Despiau (rubrique enseignements et sections sportives) puis l'imprimer, ou venir le retirer au secrétariat élèves du lycée.

Les candidats devront retourner le dossier d'inscription avant **le 24 Avril 2025**.

Les affectations sont proposées selon les vœux, le nombre de places disponibles, l'ordre de classement, le dossier scolaire.

SCOLARITE

Les élèves de la section peuvent être externes, demi-pensionnaires, internes. Ils bénéficient d'horaires aménagés, leur permettant d'allier leur cursus scolaire traditionnel et leur parcours sportif. La scolarité d'un élève de la section est soumise aux règles générales qui régissent la scolarité de tous les élèves du lycée. Il est attendu un respect et une tenue exemplaires.

Les entraînements ont lieu tous les lundis, mardis, jeudis de 16h30 à 18h30.

Sous la responsabilité d'un professeur d'EPS, les élèves restent qualifiés dans le club de leur choix (Ligue Nouvelle Aquitaine), dans le cadre des règlements fédéraux. La section sportive football du lycée participe aux compétitions UNSS dans la catégorie "Elite", elle en a déjà remporté le titre académique.

Chaque année est probatoire. Les élèves ne sont maintenus dans la section qu'après examen de leur niveau scolaire et sportif.

Evaluation scolaire: l'éducateur sportif participe aux conseils de classe. L'objectif scolaire est l'obtention du diplôme de fin de cycle envisagé.

Evaluation sportive: l'éducateur sportif met en place des tests d'évaluation (technique-physique- psychologique afin d'évaluer tout au long de l'année, l'évolution du joueur, tant sur le plan de l'entraînement qu'au sein de son club.